

Document:-
A/CN.4/223/Add.1

Nomination à des sièges devenus vacants après élection: Additif à la note du Secrétariat

sujet:
Vacance survenant après élection

*Téléchargé du site Internet de la Commission du Droit International
(<http://www.un.org/law/french/ilc/index.htm>)*



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/CN.4/223/Add.1
28 avril 1970

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
Vingt-deuxième session
Genève, 4 mai - 10 juillet 1970

Distr. double

NOMINATION A DES SIEGES DEVENUS VACANTS
APRES ELECTION

Additif à la note du Secrétariat

I

Liste de candidats

Les personnalités dont les noms suivent ont été désignées^{1/} comme candidats aux sièges devenus vacants par suite du décès de M. Gilberto Amado (Brésil) et de l'élection de M. Eduardo Jiménez de Aréchaga (Uruguay) et de M. Louis Ignacio-Pinto (Dahomey) comme juges à la Cour internationale de Justice :

M. Gonzalo Alcívar (Equateur)
Sir Samuel Bankole Jones (Sierra Leone)
M. Adolfo Molina Orantes (Guatemala)
M. José Sette Câmara (Brésil)
M. Dou dou Thiam (Sénégal)

^{1/} Voir l'Annexe pour les communications présentant les candidatures.

II

Notices biographiques des candidats

M. Gonzalo ALCIVAR

(Equateur)

[Original : espagnol]

Lieu et date de naissance : Bahía de Caráquez, Equateur, 26 février 1915.

Titres académiques :

Licencié ès sciences politiques et sociales, Université de Guayaquil, Equateur, 12 septembre 1940.

Docteur ès jurisprudences, Université de Guayaquil, Equateur, 30 décembre 1941.

Carrière dans l'enseignement :

Professeur de sociologie, Faculté des sciences juridiques et sociales de l'Université de Guayaquil, Equateur, 1951-1953.

Professeur de droit commercial, Faculté des sciences juridiques et sociales de l'Université de Guayaquil, Equateur, 1954-1961.

Chargé de cours sur les organisations internationales à l'Institut des sciences internationales de l'Université de Guayaquil, Equateur, 1966-1968.

Carrière diplomatique :

Conseiller de la Mission permanente de l'Equateur auprès de l'Organisation des Nations Unies, 1961-1966.

Représentant de l'Equateur à la Commission des questions juridiques (Sixième Commission) de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies au cours des sessions suivantes : seizième (1961), dix-septième (1962), dix-huitième (1963), dix-neuvième (1964), vingtième (1965), vingt et unième (1966), vingt-deuxième (1967) et vingt-troisième sessions (1968).

Rapporteur de la Commission des questions juridiques (Sixième Commission) de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies à la vingtième session (1965).

Représentant de l'Equateur à la première session du Conseil du commerce et du développement (New York, février 1965).

Représentant de l'Equateur à la Conférence des Nations Unies sur le droit des traités (Vienne, 26 mars-24 mai 1968 et 9 avril-25 mai 1969).

Représentant de l'Equateur au Comité spécial pour la question de la définition de l'agression (Genève, 4 juin-6 juillet 1968, New York, 24 février-29 mars 1969).

Président de la Commission des questions juridiques (Sixième Commission) de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies à la vingt-quatrième session (1969).

Ambassadeur, membre de la Commission permanente d'études et de recherches du Ministère des relations extérieures, depuis juillet 1969.

Sir Samuel Bankole JONES
(Sierra Leone)

/Original : anglais/

Né le 23 août 1911.

Etudes à l'École secondaire méthodiste de garçons de Freetown (1922-1928), puis au Collège universitaire de Fourah Bay (1929-1932); titulaire du B.A. et d'un diplôme pédagogique (a subi les épreuves pratiques à l'Université de Durham, en Angleterre, en 1937); études de droit (1935-1938); inscrit au Barreau (1938); Master of Arts et Bachelor of Civil Law, Université de Durham, Angleterre (1937).

Avocat (1938-1949); Police Magistrate (1949-1958); Acting Puisne Judge (1958-1960); Puisne Judge (1960); Chief Justice (1963); Président de la Cour d'appel de la Sierra Leone (octobre 1965).

A représenté la Sierra Leone en Angleterre et en France, en 1960, aux cérémonies qui ont marqué le centenaire de l'adoption des lois maritimes anglaises et françaises; membre de la Commission d'enquête des Nations Unies sur les conditions et les circonstances de la mort du Secrétaire général Dag Hammarskjöld (1961); a été fait Chevalier par la Reine d'Angleterre (1965); Gouverneur général par intérim (1965); représentant de la Sierra Leone à la Conférence des Chief Justice du Commonwealth, à la Trinité (avril 1968), à laquelle il a présenté un exposé intitulé "The Judiciary and the State - The West African Experience" (Le pouvoir judiciaire et l'Etat - L'expérience ouest-africaine); membre du Comité mondial d'habeas corpus du Centre de la paix mondiale par le droit (1968); membre de la Société internationale pour l'étude du droit public comparé (1969); chancelier de l'Université de la Sierra Leone (1969); Président de la Société pour les sourds; membre de la Royal Commonwealth Society, Londres. Sir Samuel Bankole Jones est marié et père de cinq enfants.

M. Adolfo MOLINA ORANTES

(Guatemala)

[Original : espagnol]

Né à Guatemala le 25 mars 1915

Etudes et titres académiques :

Diplômé de sciences juridiques et sociales, Université de San Carlos de Guatemala, septembre 1943.

Etudes supérieures (post graduate) à l'Université Columbia, New York, 1943-1944 (Bourse La Guardia).

Etudes d'anthropologie et d'histoire à la Faculté des humanités de Guatemala, 1946-1947.

Doctorat en droit à l'Université de Pennsylvanie, Etats-Unis (honoris causa), janvier 1962.

Professeur honoraire à l'Université centrale de l'Equateur, 1957.

Professeur honoraire à l'Université catholique de l'Equateur, 1957.

Membre d'honneur du Colegio Mayor "Fonseca" de l'Université de Saint-Jacques de Compostelle, Espagne, 1966.

Activités diverses :

a) Dans l'enseignement :

1945 : Professeur adjoint de droit international privé; Université de San Carlos.

1948 : Professeur adjoint de droit international public; Université de San Carlos

1948-1951 : Directeur du Séminaire sur le problème de Belize; Université de San Carlos.

1950-1954 : Directeur du Département de droit public; Université de San Carlos.

Depuis 1952 : Professeur de droit international public (recruté sur concours); Université de San Carlos de Guatemala.

1960 : Professeur de droit international privé; Université de San Carlos.

1965 : Professeur d'administration publique à l'Institut national d'administration pour le développement.

Depuis 1967 : Professeur de droit international privé; Université catholique "Rafael Landívar".

b) Activités académiques :

1949 : Secrétaire de l'Association des avocats du Guatemala.

1949-1951 : Membre du Conseil supérieur de l'Université de San Carlos de Guatemala, représentant l'Ordre des avocats.

1951 : Membre du Tribunal d'honneur de l'Ordre des avocats.

1952 : Président de l'Ordre des avocats.

b) Activités académiques (suite)

1954-1958 : Doyen de la Faculté des sciences juridiques et sociales de l'Université de San Carlos de Guatemala.

1959 : Membre du Tribunal d'honneur de l'Ordre des avocats.

1959-1963 : Président de l'Institut Guatemalteco-américain.

1965 : Membre du Comité d'histoire des idées de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire.

1966-1967 : Membre du Conseil supérieur de l'Université de San Carlos, représentant l'Ordre des avocats.

c) Contribution à différentes revues :

Depuis 1949 : Membre du Comité de rédaction de la Revue de l'Institut d'anthropologie et d'histoire du Guatemala.

1950 : Rédacteur de la Revue de la Faculté des sciences juridiques et sociales.

1951-1954 : Directeur du Département des publications de l'Université de San Carlos du Guatemala.

1952 : Membre du Comité de rédaction de la Revue de l'Université de San Carlos.

1952 : Membre du Comité de rédaction de la Revue de l'Association guatémaltèque de droit international.

Depuis 1961 : Codirecteur du Bulletin de l'Ordre des avocats.

Carrière :

Fonctions officielles :

1947-1949 : Directeur de l'Institut d'anthropologie et d'histoire du Guatemala.

Depuis 1949 : Membre du Conseil d'administration de l'Institut d'anthropologie et d'histoire (ad honorem).

1951 : Membre de la Commission nationale pour la codification du droit international (ad honorem).

1954-1955 : Avocat conseil du Guatemala, chargé de la défense dans l'affaire Nottebohm devant la Cour internationale de Justice.

1955-1957 : Conseiller d'Etat.

1957-1963 : Directeur de la Commission nationale de coopération avec l'UNESCO (ad honorem).

1957-1958 : Ministre des relations extérieures.

Depuis 1955 : Membre du Conseil consultatif du Séminaire d'intégration sociale guatémaltèque (ad honorem).

Fonctions officielles (suite)

1964-1965 : Conseiller d'Etat.

1966 : Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire inscrit au registre des diplomates de carrière.

1966 : Directeur de l'Ecole de diplomatie du Ministère des relations extérieures du Guatemala.

Autres fonctions :

1954-1961 : Membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye.

1958 : Conseiller juridique ad honorem de l'Ambassade de Grèce.

Depuis 1966 : Président du Banco Inmobiliario S.A.

1968 : Consul honoraire des Philippines.

Depuis 1968 : Membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye.

1969 : Doyen du Corps consulaire.

Associations :

Ordre des avocats du Guatemala.

Sociedad de Geografía e Historia de Guatemala (Société de géographie et d'histoire du Guatemala).

Comisión Nacional del Instituto Panamericano de Geografía e Historia (Commission nationale de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire).

Movimiento Guatemalteco de Reconstrucción Rural (Mouvement guatémalteque de reconstruction rurale); membre fondateur.

Asociación Guatemalteca de Derecho Internacional (Association guatémalteque de droit international). Fondateur.

Academia de Geografía e Historia de Costa Rica (Académie de géographie et d'histoire du Costa Rica). Membre correspondant.

Asociación Guatemalteca para el Progreso de la Ciencia (Association guatémalteque pour le progrès de la science). Membre fondateur.

American Society of International Law (Société américaine pour le droit international)

Instituto Hispano Luso Americano de Derecho Internacional (Institut hispano-luso-américain de droit international). Membre.

Instituto Cultural Peruano-Centroamericano de Lima (Institut culturel peruano-centraméricain de Lima), Pérou. Membre d'honneur.

Real Academia de la Historia (Académie royale d'histoire), Madrid. Membre correspondant.

Centre de la paix mondiale par le droit. Membre.

Associations (suite)

Instituto Interamericano de Estudios Jurídicos Internacionales (Institut inter-américain d'études juridiques internationales). Membre titulaire.

Academia Nacional de Geografía e Historia de México (Académie nationale de géographie et d'histoire du Mexique). Membre correspondant.

Participation à des congrès, des réunions et des missions internationales :

a) En tant que représentant du Gouvernement guatémaltèque :

1954 : Représentant du Guatemala au Stage d'études sur l'enseignement des sciences sociales organisé par l'UNESCO à San José, Costa Rica.

1955 : Représentant du Guatemala à la Réunion des Ministres des relations extérieures de l'Organisation des Etats d'Amérique centrale, ODECA, Antigua, Guatemala.

1956 : Représentant à la première Réunion de la Commission centraméricaine de jurisconsultes. Vice-Président de la Commission. San José, Costa Rica.

1956 : Représentant du Guatemala à la neuvième Conférence de l'UNESCO à New Delhi, Inde.

1956 : Membre de la mission spéciale du Gouvernement guatémaltèque auprès des Gouvernements de la Thaïlande, de l'Indonésie, des Philippines, de la Chine, du Japon et de la Corée.

1957 : Conseiller de la délégation guatémaltèque à la Réunion de bons offices sur la question des frontières entre le Honduras et le Nicaragua.

Depuis 1956 : Membre du Conseil de Belize.

1958 : Représentant du Guatemala à la première Réunion du Comité des Vingt et Un (OFA), Washington, D.C.

1959 : Président de la délégation du Guatemala à la deuxième Réunion du Comité des Vingt et Un à Buenos Aires.

1963 : Représentant du Guatemala à la dix-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

1964 : Représentant du Guatemala à la treizième Conférence de l'UNESCO à Paris.

1965 : Secrétaire général de la huitième Assemblée de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, Guatemala.

1965 : Représentant à la deuxième Conférence interaméricaine extraordinaire, Rio de Janeiro.

1966 : Vice-Président de la délégation guatémaltèque à la quatorzième Conférence générale de l'UNESCO à Paris.

1967 : Vice-Président de la délégation guatémaltèque à la troisième Conférence interaméricaine extraordinaire et à la onzième Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures, Buenos Aires.

1969 : Représentant du Gouvernement guatémaltèque à la Conférence des Nations Unies sur le droit des traités à Vienne.

b) Manifestations non gouvernementales :

- 1956 : Séminaire sur l'intégration sociale guatémaltèque au Guatemala.
- 1957 : Premier Congrès juridique guatémaltèque, Guatemala. Président de la Troisième Commission.
- 1957 : Troisième Congrès de l'Institut hispano-luso-américain de droit international, Quito, Equateur.
- 1957 : Premier Congrès de juristes centraméricains. Guatemala. Membre de la délégation.
- 1961 : Délégué par l'Ordre des avocats au Congrès de la paix par le droit. San José, Costa Rica.
- 1962 : Quatrième Congrès de l'Institut hispano-luso-américain de droit international à Bogota, Colombie. Conseiller de l'Institut.
- 1963 : Délégué par l'Ordre des avocats au Congrès de la paix par le droit à Athènes, Grèce.
- 1964 : Réunion inaugurale de l'Institut interaméricain d'études juridiques internationales. Bogota, Colombie.
- 1964 : Séminaire sur les aspects juridiques et institutionnels de l'intégration économique centraméricaine. Miami, Floride.
- 1966 : Cinquième Congrès de l'Institut hispano-luso-américain de droit international, Saint-Jacques de Compostelle, Espagne.
- 1967 : Sixième Congrès de l'Institut hispano-luso-américain de droit international, Mérida, Venezuela.
- 1968 : Séminaire sur la politique extérieure des Etats de la région, des Antilles, à l'Université des Indes occidentales, à la Trinité.
- 1969 : Septième Congrès de l'Institut hispano-luso-américain de droit international, Buenos Aires, Argentine.

Publications :

Consideraciones Jurídicas sobre el Pacifismo.

La Represión de los crímenes Internacionales.

Los dominios marítimo y submarino de Guatemala.

El Regionalismo en las Relaciones Internacionales.

El Delito de Genocidio en la Legislación Guatemalteca.

La Sedimentación de las Normas de Derecho Internacional Público y la Obra de Naciones Unidas.

Status Jurídico del Indio Guatemalteco durante la época colonial

Aspecto Histórico del Derecho de Asilo en Guatemala.

Publications (suite)

La Operación Panamericana.

El Principio Americano del Uti Possidetis.

El Desarrollo Económico de los países de la Comunidad Hispánico-Luso-Americana-Filipina y el Derecho Internacional.

La Política Centroamericana Frente al propuesto Mercado Común Latinoamericano.

Historia del Colegio de Abogados de Guatemala.

El Doctor José María Álvarez.

M. José SETTE CÁMARA
(Brésil)

[Original : anglais]

Né à Alfenas, Etat de Minas Gerais, Brésil, le 4 avril 1920.

Licencié en droit de la Faculté de droit de l'Université de Minas Gerais; titulaire d'un M.A. en droit civil de l'Université McGill, Canada.

Entré dans le service diplomatique du Brésil en 1945, a été en poste à Washington, Montréal, New York et Florence.

Ambassadeur, Chef de la délégation permanente du Brésil auprès de l'Office européen des Nations Unies, Genève, 1960-1961.

Ambassadeur du Brésil au Canada, 1961-1962.

Ambassadeur du Brésil en Suisse, 1963-1964.

Ambassadeur, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, 1964-1968.

Conseiller de la délégation brésilienne aux cinquième, sixième et dixième sessions de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, New York, septembre 1950, Paris, novembre 1951, New York, septembre 1955.

Conseiller de la délégation brésilienne à la quatrième réunion de consultation des Ministres des relations extérieures des Républiques américaines, Washington, mars 1951.

Conseiller de la délégation brésilienne à la dixième Conférence interaméricaine, Caracas, mars 1954; également Conseiller spécial du Président de la délégation brésilienne à cette conférence.

Membre du Conseil administratif de la Banque nationale pour le développement économique, août 1956.

Représentant du Brésil à la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, Genève, février 1958.

Représentant suppléant du Brésil aux réunions du Comité des Vingt et Un de l'Organisation des Etats américains, Washington, novembre 1958.

Représentant du Brésil à la réunion du Comité des Vingt et Un de l'Organisation des Etats américains, Buenos Aires, avril 1959.

Chef de la maison civile du Président de la République, août 1959.

Gouverneur provisoire de l'Etat de Guanabara, avril 1960.

Maire de Brasilia, 1962.

Chef de la délégation brésilienne chargée de négocier de nouveaux arrangements pour le remboursement de la dette extérieure du Brésil avec le "Club de La Haye", avril-juillet 1964.

Signataire, au nom du Gouvernement brésilien, du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine, Mexico, 14 février 1967.

Editeur du "JORNAL DO BRASIL", Rio de Janeiro, 1968.

Publications :

The Ratification of International Treaties (Toronto, Ontario Book Company, 1949).

Articles et essais.

M. Doudou THIAM
(Sénégal)

[Original : français]

Né le 3 février 1926 à Bambey, Sénégal.

Licence en droit : Faculté de droit de Paris en 1947 - Lauréat du Concours de droit civil de cette Faculté (2ème année, Prix de la Ville de Paris)

Doctorat en droit : Faculté de droit de Poitiers - Mention "très bien" - Premier prix de thèse en 1951.

Diplôme d'Etudes supérieures de sciences politiques 1961 - Faculté de droit de Dakar.

Avocat à la Cour d'appel de Dakar, depuis 1951.

Ancien Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan de la Fédération du Mali.

Ancien Ministre de la Justice.

Ancien Ministre des Affaires étrangères : de 1962 à 1968.

Ancien Président du Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA).

Ancien Président du Conseil économique et social

OUVRAGES : "La portée de la Citoyenneté Française dans les Territoires d'Outre-Mer", 1952

"La politique étrangère des Etats africains", 1952, Presses universitaires de France

En voie de parution aux Presses universitaires :

"Le fédéralisme africain : ses principes et ses règles"

Cet ouvrage a fait l'objet d'un cours en 1969 à l'Académie de Droit international de La Haye.

ANNEXE

Communications présentant les candidatures

Lettre du représentant permanent de l'Équateur
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
datée du 21 octobre 1969

.....

J'ai l'honneur de vous informer que mon gouvernement a décidé de présenter la candidature de M. Gonzalo Alcívar, Président de la Sixième Commission pendant la présente session de l'Assemblée générale, au siège devenu vacant au sein de la Commission du droit international, par suite du décès de M. Gilberto Amado (Brésil), ou à tout autre siège occupé par un représentant de l'Amérique latine qui deviendrait vacant d'ici la clôture de la prochaine session de cette Commission.

Je vous prie de bien vouloir faire part à la Commission de la candidature de M. Gonzalo Alcívar, et de lui transmettre la présente communication ainsi que le curriculum vitae du candidat qui y est joint, afin que la Commission prenne cette candidature en considération lorsqu'elle pourvoira aux sièges vacants, lors de sa prochaine session, conformément à l'article 11 de son Statut.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à la présente communication.

.....

Lettre du représentant permanent de la Sierra Leone
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
datée du 4 décembre 1969

.....

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que Sir Samuel Bankole Jones, Président de la Cour d'appel de la Sierra Leone, a été désigné comme candidat officiel du Gouvernement de la Sierra Leone au siège devenu vacant à la Commission du droit international du fait de la nomination de M. Ignacio Pinto (Dahomey) à la Cour internationale de Justice, pour achever le terme de son mandat.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter à l'attention de la Commission du droit international et de ses membres la candidature de ... Sir Samuel Bankole Jones ainsi que le curriculum vitae ci-joint.

.....

Lettre du représentant permanent du Guatemala
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
datée du 29 septembre 1969

.....

J'ai l'honneur de vous informer que mon gouvernement a décidé de présenter la candidature de M. Adolfo Molina Orantes au siège devenu vacant à la Commission du droit international, par suite du décès de M. Gilberto Amado (Brésil).

Etant donné que l'article 11 du Statut de la Commission du droit international stipule qu'en cas de vacance survenant pendant la durée d'un mandat, la Commission pourvoit elle-même au siège vacant, je vous prie instamment de transmettre à la Commission la présente candidature, afin qu'elle l'examine lors de sa prochaine réunion qui aura lieu à Genève, au début de l'année prochaine.

... Veuillez trouver ci-joint des exemplaires du curriculum vitae de M. Adolfo Molina Orantes.

.....

Lettre du représentant permanent du Brésil
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
datée du 22 octobre 1969

.....

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que M. José Sette Câmara, ancien représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies, a été désigné comme candidat officiel du Gouvernement brésilien au siège vacant à la Commission du droit international, pour achever le terme du mandat de M. Gilberto Amado, décédé.

Je vous prie de bien vouloir en informer les membres de la Commission du droit international.

.....

Lettre du Président de la République du Sénégal,
datée du 23 janvier 1970

.....

Des membres de la Commission du droit international ont exprimé le désir de compter en leur sein M. Doudou Thiam, lauréat des Facultés de droit de Paris et de Poitiers, Docteur en droit.

Comme vous le savez, M. Thiam, qui est sénégalais, a été Ministre des Affaires étrangères et Président du Conseil économique et social. Par ailleurs, il a publié de nombreux articles et études sur le droit international. Je pense donc qu'il est tout à fait qualifié pour siéger au sein de cette Commission et lui apporter, d'une façon pertinente, les points de vue des élites africaines. C'est très volontiers que je le recommande à votre attention et à l'agrément de la Commission.

.....